



Rachat en indivision suite divorce

Par **Louloute77**, le **22/01/2021** à **18:31**

Bonjour,

Je me sépare de mon mari et j'ai décidé de garder la maison.

Mon salaire ne me permet pas de faire le rachat de crédit en totalité (le reste du crédit, la solte dû à mon mari et les frais de notaire)

Je Voudrais savoir si je peux faire un prêt en indivision avec mon frère (il peut faire un crédit du reste) d'après la banque si on fait comme ça le crédit passe.

Est ce que le notaire va accepter cela?

Vous remerciant par avance.

Par **youris**, le **22/01/2021** à **20:07**

bonjour,

en matière immobilière, la propriété du bien est indépendante de son financement.

vous pouvez acheter les droits indivis détenus par votre mari au prix qu'il aura fixé.

vous devrez payer le prix au jour de la signature de l'acte authentique.

mais en principe, l'organisme de crédit exige généralement que l'emprunteur soit propriétaire du bien, ce que ne sera pas votre frère.

je vous conseille de vérifier si une banque accepte que votre frère soit coemprunteur sans être propriétaire du bien même en partie.

salutations